
L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen

Catherine Vincent



Édition électronique

URL : <http://abpo.revues.org/1431>
DOI : 10.4000/abpo.1431
ISBN : 978-2-7535-1490-4
ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juillet 2003
Pagination : 229-238
ISBN : 978-2-86847-874-0
ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Catherine Vincent, « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 110-2 | 2003, mis en ligne le 20 juillet 2005, consulté le 04 octobre 2016. URL : <http://abpo.revues.org/1431> ; DOI : 10.4000/abpo.1431

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Presses universitaires de Rennes

L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen

Catherine VINCENT

Université de Rouen Haute-Normandie

Chacun sait combien, depuis plus d'une génération maintenant, l'histoire religieuse a connu un profond renouvellement de ses centres d'intérêt. Délaissant les institutions et les figures prestigieuses, les historiens se sont longuement penchés sur les comportements des fidèles, sous l'impulsion conjointe et pionnière de médiévistes et de modernistes, parmi lesquels les spécialistes de l'histoire de la Bretagne se sont brillamment illustrés. La tradition demeure bien vivante en cette région comme en témoigne la réunion de cet ensemble d'études autour du thème « Lieux saints : espace et représentation ». Or, parmi les gestes de la pratique, l'un d'eux conserve un pouvoir d'évocation non démenti : le pèlerinage¹. Il a inspiré d'amples réflexions, notamment conduites dans une perspective comparatiste entre les diverses familles religieuses, et continue de susciter des recherches qui, en étroite relation avec l'étude du culte des saints et des reliques, s'attachent désormais plus volontiers à la dimension spatiale du phénomène. La question ne pouvait manquer de surgir à propos d'un geste qui, précisément, se définit par une relation très particulière à l'espace. Le pèlerin, nous a appris Alphonse Dupront, est celui qui franchit des frontières et parcourt un chemin, si court soit-il : c'est l'homme de l'« aller-vers² ». Il est frappant de constater qu'en ce domaine, le monde universitaire se trouve en parfaite symbiose avec la société contemporaine. On ne s'attardera pas plus longuement sur l'étonnante vitalité des associations de pèlerins, qui ne

1. Un bilan historiographique sur le pèlerinage médiéval a été esquissé par Catherine VINCENT, « Du nouveau sur les pèlerinages médiévaux? », *Mélanges en l'honneur du professeur Hervé Martin*, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 379-386. On y trouvera une bibliographie plus développée que les quelques titres retenus pour exemples dans cet article.

2. DUPRONT, Alphonse, *Du sacré : croisades et pèlerinages ; images et langages*, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », Paris, 1987.

regroupent pas uniquement des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, puisqu'il en existe aussi pour ceux du Mont-Saint-Michel, tant en France qu'en Angleterre, par exemple. On aimerait plutôt développer ici la présentation de plusieurs opérations scientifiques qui se sont mises en place dans diverses universités françaises et étrangères, avec une simultanéité fort suggestive. Il s'agira donc de montrer en quoi le projet de recensement des sanctuaires et lieux de pèlerinages français³, dont la responsabilité m'incombe et qui constitue l'un des axes du GDR SALVÉ dirigé par Hélène Millet (CNRS) et Nicole Bériou (Université de Lyon II-IUF)⁴, s'inscrit dans un véritable contexte européen.

Le précédent italien : *il Censimento dei santuari cristiani d'Italia*

Au premier rang de ces initiatives vient le *Censimento dei santuari cristiani d'Italia* mené en Italie depuis 1997 sous l'égide du directeur de l'École française de Rome, André Vauchez, et du professeur de l'université de Turin, Giorgio Cracco, également fondateur de *l'Associazione internazionale per le ricerche sui santuari*.

Ce recensement constitue le modèle dont s'inspire directement le projet français, né dans son sillage. Il a été d'emblée conçu à l'échelle de tout le territoire italien actuel et dans la longue durée, à savoir des origines de la christianisation jusqu'à l'époque contemporaine; en revanche, il ne concerne que les sanctuaires chrétiens, quoi qu'il en soit de la présence éventuelle de cultes antérieurs dans les lieux considérés. L'entreprise a très rapidement reposé sur des équipes régionales réparties dans tout le pays et qui se sont donné pour but de constituer, à terme, une base de données destinée à être mise à la disposition du public sur Internet. Le projet a rencontré un accueil très favorable de la part des institutions et des collègues italiens. Il est vrai que le pays recèle bien des trésors en ce domaine; mais il n'est pas seul dans son cas, dans l'espace européen! Le recensement s'est accompagné d'une préparation scientifique importante marquée, en un tout premier temps, pour le lancement de l'opération, par la réunion d'un colloque exclusivement consacré à l'étude des concepts de « lieux sacrés », « lieux de culte » et « sanctuaires »; ses actes ont été récemment publiés par l'École française de Rome⁵. Plusieurs autres rassemblements scientifiques ont ponctué les travaux de recherche menés dans les différentes régions. Le dernier colloque en date s'est réuni à Rome en septembre 2002 : il a rendu publics les résultats obtenus par l'enquête pour la région du

3. Une première présentation du projet a été publiée par Catherine VINCENT, « Pour un inventaire de sanctuaires et lieux de pèlerinage français », *Hagiographie et culte de saints en France méridionale (XIII^e-XV^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux* 37, Toulouse, Privat, 2002, p. 267-281.

4. Le GRD SALVÉ (Sources, Acteurs et Lieux de Vie religieuse, à l'Époque médiévale) est reconnu par le CNRS depuis l'année universitaire 2001-2002.

5. *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires*, André VAUCHEZ (dir.), École française de Rome, « Collection de l'École française de Rome », 273, Rome, 2000.

Latium, ville de Rome exclue. Le cas très particulier que constitue la capitale de la chrétienté, sorte de « ville-sanctuaire » en elle-même, est pour l'instant réservé, si je puis dire, par nos collègues Italiens.

Les promoteurs du recensement italien ont réussi à rassembler en faveur de leur projet un ensemble de conditions propices à sa réussite, à commencer par de puissants moyens matériels provenant à la fois de l'École française de Rome, du CNR italien et des différentes universités partie prenantes. L'important budget réuni, la disponibilité de l'administration de l'École française de Rome et l'enthousiasme manifesté par les chercheurs ont permis de faire avancer les travaux d'enquête avec une grande efficacité. La première opération a consisté à dresser la liste des lieux retenus dans chaque région : pour ce faire, on est parti de la situation contemporaine pour remonter la chronologie vers les origines, autant que faire se peut. L'étape suivante, la plus longue, a débouché, pour chaque lieu retenu, sur la rédaction d'une fiche descriptive, normalisée, où figurent un résumé des données rassemblées par les enquêteurs ainsi que les indications relatives à la bibliographie et aux sources disponibles. On soulignera que le travail a le plus possible reposé sur le concours de professionnels. Professionnels de la recherche, tout d'abord : les travaux sur le terrain et dans les archives ont été réalisés par des étudiants doctorants ou chercheurs avancés, bien armés pour opérer dans la longue durée. Professionnels de l'informatique, ensuite, pour la mise au point, encore en cours, d'un enregistrement des données sous forme d'une base aisément consultable par un public de curieux et de chercheurs. Professionnels de la cartographie, également, pour les quelques exemples de cartes qui ont été à ce jour réalisées, notamment pour le Latium.

La progression de l'entreprise a suivi un rythme tel qu'un colloque de conclusion est prévu à Rome au début du mois de juin 2003⁶. Le programme, récemment diffusé, annonce la présentation d'un premier bilan scientifique, des perspectives d'utilisation des données et de divers projets d'élargissement du recensement à l'Europe entière, comme en témoigne la réunion d'une table ronde finale où se côtoieront des universitaires venus de Croatie, de France et des Pays-Bas. À l'heure où ces pages sont écrites, il est donc prématuré de vouloir tenter un bilan scientifique du recensement italien. Seuls les responsables directs seraient en mesure de le faire. On se doit cependant de préciser que toutes les régions ne considèrent pas avoir totalement achevé le travail. Le site public prévu sur Internet est encore appelé à être enrichi [www.sanctuaricristiani.it]. Une rapide présentation en a été donnée en avant-première lors du dernier colloque romain, ce qui permet d'en décrire rapidement l'organisation interne. Chaque sanctuaire répertorié est pourvu d'une longue notice subdivisée en cinq parties. Sont exposées successivement les généralités relatives à l'identification du lieu dans l'espace et dans les circonscriptions adminis-

6. *I santuari cristiani d'Italia : bilancio del Censimento e proposte interpretative*, Rome, École française de Rome, jeudi 5 juin 2003-samedi 7 juin 2003.

tratives et ecclésiastiques ; puis vient une notice historique, suivie des informations collectées sur les pratiques liturgiques et religieuses ; figure ensuite la description architecturale et artistique du lieu, le cas échéant. Enfin, les dernières rubriques sont consacrées aux références bibliographiques et aux sources. Des liens sont établis avec des corpus de cartes qui permettent de visualiser la localisation du sanctuaire. Des photographies ou reproduction d'illustrations jugées importantes sont également jointes au dossier pour chaque lieu. On comprend la richesse de la documentation ainsi rendue accessible. Des tris croisés peuvent s'opérer en fonction des curiosités propres à chacun, à partir de la titulature des sanctuaires, de leur type d'implantation (sur les côtes, le long d'un fleuve, en montagne, par exemple), de la date de leur première attestation, de l'ampleur de leur fréquentation et en fonction de bien d'autres critères.

D'après des informations recueillies auprès des responsables du projet, il apparaît que plus de quatre mille lieux ont d'ores et déjà été relevés sur l'ensemble du territoire italien ; or, 90 % d'entre eux sont des sanctuaires mariaux. L'estimation serait sans doute à nuancer selon les régions : ainsi la partie sub-alpine de la péninsule conserve une plus forte proportion de cultes locaux, puisque les sanctuaires mariaux n'y représentent que 58 à 59 % du total. Ce résultat, qui contraste avec ce que l'on entrevoit dès maintenant pour le territoire français, à la lumière d'études régionales déjà publiées, s'explique par plusieurs raisons. La première tient aux critères draconiens de sélection qui ont été choisis par nos collègues italiens et qui ont abouti, je le suppose, à éliminer nombre de « petits » sanctuaires mal documentés et dont l'existence ne surgit souvent qu'au hasard de longs dépouillements. Or, à suivre l'exemple français, ces lieux de culte sont plus fréquemment dédiés à des saints locaux qu'à Marie. En conséquence, et l'on arrive à une deuxième raison de cette écrasante proportion du culte marial, la majorité des sanctuaires répertoriés appartient aux deux époques moderne et contemporaine. Enfin, il ne faut sans doute pas exclure une plus grande précocité italienne dans l'adoption massive de la vénération de Marie ; sous l'influence décisive de la pastorale des ordres mendiants, cette forme de piété y a sans doute été plus rapidement diffusée qu'au nord des Alpes, voire dans d'autres parties de l'Europe, qui auront pour leur part connu des rythmes différents. Mais ces suggestions ne valent que sous bénéfice d'inventaire, on le conçoit.

Projets voisins en Angleterre et en France

Il est à mes yeux significatif de constater que cette entreprise a vu le jour, en Italie, au moment où se mettaient en place dans d'autres pays des projets voisins. La souplesse du support informatique et la puissance des moyens ainsi mis à la disposition des chercheurs favorisent la constitution de vastes collectes documentaires, dont il devient beaucoup plus commode d'archiver et de consulter les résultats. Trois exemples anglais et français en apporteront la preuve. Pour deux d'entre eux, l'intérêt s'est porté non

pas sur les lieux de culte mais sur les destinataires des dévotions, les saints : à la différence du *Censimento* italien, ces bases de données ne partent donc pas de l'espace mais des personnes, si l'on peut dire.

À l'université de Leicester, le docteur Graham Jones dirige une ambitieuse base de données, intitulée : *the Trans-national Database and Atlas of Saints' Cults* (TASC)⁷. D'après la présentation qui en est donnée sur le site Internet, l'initiative se propose de réunir les indications relatives au culte des saints pour l'Europe entière, voire même au-delà, à l'avenir. Ainsi, des contacts ont été établis avec l'Amérique du Nord pour y suivre l'implantation des cultes chrétiens. Toujours selon la même source, toutes les formes de documentation sont sollicitées : mentions de lieux-dits, présences de statues ou autres représentations, dédicaces des églises paroissiales, des chapelles ou des autels, images et autres occurrences... L'ensemble est classé par circonscriptions géographiques, ce qui met la paroisse au premier rang. Les indications seront ensuite l'objet d'une cartographie automatique. Le bilan établi à ce jour fait état de travaux commencés dans divers pays ou régions de l'Europe : l'Angleterre et le pays de Galles, pour le Royaume-Uni ; la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, la Roumanie, l'Espagne et, pour l'Italie, le diocèse de Bologne. Dans tous ces pays, il semble que le travail ait principalement porté sur les dédicaces des diverses églises, paroissiales ou monastiques. En revanche, pour les Pays-Bas, un recensement des lieux de pèlerinages a été mené et la liste des dédicaces de paroisses a été établie pour la seule région de la Frise. La méthode de mise en commun de l'information semble encore être en discussion. Des contacts avec ce groupe ont été noués par un membre du projet français, Madame Édina Bozoky, de l'université de Poitiers, lors d'un colloque tenu à Göttingen en 2002, sous l'égide de la Mission historique française en Allemagne.

Comment ne pas citer, du côté français, la base de données multimedia entreprise à l'université de Rennes 2 sous la direction de Bernard Merdrignac et Georges Provost⁸? Il serait bien présomptueux de ma part de vouloir présenter davantage aux lecteurs des *Annales de Bretagne* une entreprise dont il y a tout lieu de penser qu'elle leur est connue depuis son lancement. Mais il est remarquable de constater la parenté d'inspiration qui unit les deux opérations situées de part et d'autre de la Manche. Dans un cas comme dans l'autre, la documentation sollicitée est aussi variée, puisqu'elle fait appel tant aux sources classiques de l'hagiographie (la rédaction d'une *Vie*, la présence de reliques, les dédicaces de paroisses et de chapelles, les mentions de pardons, les toponymes, les inscriptions dans les calendriers liturgiques, les images...), qu'aux données les plus contemporaines, telles les sources cinématographiques. À ce jour, près de deux cents notices ont été enregistrées et vérifiées, complétées de cartes et d'images. Les universitaires qui ont entrepris ce travail sont ainsi en mesure

7. Pour une présentation, se reporter au site Internet : [<http://www.le.ac.uk/elh/grj1/intro.html>].

de répondre à des demandes qui ne proviennent pas uniquement des scientifiques mais aussi de nombreuses personnes passionnées par cette chrétienneté celtique aux caractéristiques si particulières.

On voudrait enfin dire un mot de la recherche menée depuis plus de dix ans par notre collègue de l'université de Grenoble, Madame Dominique Rigaux, sur les peintures murales des églises de l'arc alpin⁸. De nouveau, le but poursuivi est la constitution d'une base de données, connue sous le sigle de PREALP, dans laquelle doivent se trouver rassemblées toutes les peintures murales réalisées dans les églises des régions alpines à la fin du Moyen Âge. En effet, la construction (ou la reconstruction) des édifices qui a suivi la crise du XIV^e siècle a été marquée, dans cette région, par un important travail de décoration et d'aménagement intérieur, en relation directe avec les cultes locaux ou les dévotions promues par le clergé. Cette base de données présente donc l'originalité de coupler une fiche technique proche de celles dont il vient d'être question à propos des sanctuaires italiens avec un ensemble de clichés qui gardent en mémoire tout le programme iconographique. Un plan de l'édifice permet également de situer avec précision les différentes images recensées. L'unité du projet lui vient non seulement de la chronologie adoptée (XIII^e-XVI^e siècle) mais, plus encore, de l'espace considéré : le monde alpin qui semble alors avoir donné naissance à une culture originale. En conséquence, on aura deviné que les chercheurs de l'équipe PREALP sont aussi bien français, suisses qu'italiens. Des liens étroits les unissent au *Censimento*. Enfin, la problématique développée par cette recherche a suscité un vif intérêt au-delà des sphères géographiques d'origine, notamment dans d'autres régions de montagne comme les Pyrénées. Sur le thème « Foi et Montagne », un colloque vient de réunir à Pau, à la fin de l'année 2002, des historiens des diverses périodes⁹.

Il ne peut échapper à personne que de nombreuses passerelles seront susceptibles de s'établir entre ces divers corpus – quand ce n'est pas déjà le cas, comme il en va entre PREALP et le *Censimento* –, afin de donner au chercheur une vision plus complète de la présence de tel ou tel saint dans un espace et un lieu donnés, à une certaine époque.

Le recensement français

Comparée à son modèle italien, le recensement français n'en est qu'à ses balbutiements. Il a rencontré l'intérêt d'universitaires spécialistes de

8. La base de données PREALP (Peintures murales des églises alpines) a été lancée en 1992. Une présentation de l'entreprise se trouve sous la plume de sa directrice Dominique RIGAUX dans « Introduction : Du mur à l'écran » et « PREALP : une banque de données pour les peintures alpines », *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, tome 106, 1994-1, p. 7-16 et 153-170.

9. Les actes ne sont pas encore publiés. En revanche, on trouvera ces perspectives d'élargissement à d'autres zones montagneuses déjà exposées dans *D'une montagne à l'autre : études comparées*, Dominique RIGAUX (dir.) Grenoble, Université Pierre-Mendès-France, PREALP ET CRHIPA, 2002, « Les Cahiers du CRHIPA » n° 6.

toutes les périodes historiques, mais, dans l'immédiat, n'a pas encore réussi à se doter d'aussi puissants moyens matériels que ceux de son homologue.

L'enquête française ne démarre pourtant pas en *terra incognita* puisque, dès le début des années soixante, le professeur Alphonse Dupront avait eu l'idée de dresser un inventaire des lieux de pèlerinage alors vivants en France. L'intérêt d'une telle opération n'est pas à démontrer : tout un pan de pratique religieuse se trouve de la sorte capté, à la veille des profondes transformations introduites par les réformes qui suivirent le concile Vatican II. La correspondance entretenue, à partir de 1964, par Alphonse Dupront lui-même et par ses enquêteurs¹⁰ avec les autorités religieuses et savantes des différents diocèses, a été préservée. Avec les fiches accumulées pour chaque lieu, elle se trouve rassemblée en gros dossiers conservés par le Centre d'Anthropologie Religieuse Européenne (CARE), fondé en 1972 par Alphonse Dupront et abrité de nos jours à l'École Pratique des Hautes Études en Science Sociales. Les responsables actuels du CARE, Dominique Julia (CNRS) et Philippe Boutry (université de Paris XII), acceptent de mettre ces informations à la disposition de notre nouvelle entreprise. En effet, Alphonse Dupront n'a jamais pleinement exploité les résultats quantitatifs de son enquête, alors qu'il a publié des réflexions de tout premier plan sur la réalité anthropologique du pèlerinage. Les données ainsi collectées pourront constituer un point de départ précieux qui invite, suivant le modèle italien, à adopter une démarche chronologique régressive, plus spécialement pour les régions dépourvues d'inventaires antérieurs.

C'est en se fondant sur ces riches précédents que le projet actuel a pris corps. Il s'est donné des ambitions qui paraissent justifiées scientifiquement mais dont on ne se dissimule pas l'ampleur quelque peu vertigineuse. Le cadre géographique adopté est celui du territoire français actuel et compte s'appuyer sur le réseau institutionnel dont il est pourvu, que ce soit celui des universités ou celui des divers organismes en charge du patrimoine au sein des régions et des départements, notamment les services de l'Inventaire Général du patrimoine qui peuvent apporter une aide précieuse à notre enquête. Quant à la chronologie, elle adopte résolument le long terme : le phénomène du culte des saints ne se satisfait pas des coupures chronologiques académiques, comme l'a démontré l'étude, menée à l'initiative du CARE, de celui de sainte Reine, sur le mont Auxois, en Bourgogne, dont le sanctuaire a été régulièrement fréquenté depuis le ^v^e siècle et l'est encore aujourd'hui¹¹. Dépassant les ambitions de l'enquête d'Alphonse Dupront, on souhaiterait donc ne pas se limiter à une « photographie » des sanctuaires en place en un temps donné mais tenter de mesurer les permanences comme les ruptures enregistrées par l'histoire générale et particulière de ces lieux. Dans le monde mouvant des sanctuaires,

10. Les enquêteurs ont compté de nombreux universitaires chevronnés, tels Jean-Louis Flandrin, Dominique Julia, Robert Sauzet ou Marc Venard, entre autres.

11. *Reine au Mont Auxois. Le culte et le pèlerinage de sainte Reine des origines à nos jours*, BOUTRY, Philippe, JULIA, Dominique (dir.), Paris/Dijon, Le Cerf/Ville de Dijon, 1997.

il importe de pouvoir observer créations et disparitions, certes, mais plus encore les phases de « recharge » – pour utiliser le vocabulaire d'Alphonse Dupront – dont certains furent l'objet.

Il est en revanche plus difficile de cerner avec rigueur les contours thématiques de l'inventaire. On se heurte ici à l'épineuse question de la définition du « sanctuaire », une difficulté rencontrée par tous les projets précédents et que nous ne prétendons pas résoudre. Sans doute convient-il en la matière de faire confiance à une méthode largement empirique, une fois établis quelques grands principes directeurs, notamment développés dans les actes du colloque italien préliminaire au *Censimento*. Après diverses consultations et en nous fondant sur les réflexions dues à nos collègues italiens, il est en effet apparu que, pour amorcer le travail, il était possible de proposer trois critères susceptibles de définir le sanctuaire. Le premier est la présence dans le lieu de culte d'un objet qui attire une dévotion particulière de la part des fidèles : ce peut être un tombeau, une relique, une croix ou croix-reliquaire, une « ymage », quel que soit son support (statue ou peinture murale). Cet unique critère se révèle pourtant insuffisant à déterminer la spécificité du sanctuaire, puisque, en toute rigueur, chaque église possède des reliques. On ne voudrait pas en arriver à réaliser une sorte de pouillé général de la France ! S'ajoute donc la connaissance de miracles accomplis par l'intercession du personnage auquel renvoie cet objet, le cas échéant. Cet indice apparaît comme le plus sûr mais aussi celui qui n'est pas le plus facile à enregistrer, faute de document, notamment pour les périodes anciennes. De fait, bien des chapelles furent fréquentées par les fidèles sans que la trace de phénomènes miraculeux ait été conservée, alors que l'historien identifie le passage des dévots par des mentions d'offrandes de cierges ou de prières sous forme de circumambulation. On ajoutera donc comme troisième critère une fréquentation des lieux soutenue et qui dépasse le cadre de la paroisse, ce que Dominique Julia nomme le « concours du peuple », entendu au double sens du nombre et de l'opposition aux élites ; cette dernière distinction serait peut-être à nuancer, du moins pour les périodes antérieures à l'époque moderne. La visite d'un sanctuaire est donc indissociable du franchissement de certaines limites, notamment celles du cadre paroissial imposé par les autorités religieuses. En conséquence, elle se caractérise par le parcours d'un chemin qui assimile pleinement la démarche à un pèlerinage, quel que soit le degré d'éloignement du lieu visité par rapport à la résidence du fidèle¹². Comme il a paru trop restrictif de ne vouloir conserver que les lieux de culte qui répondraient aux trois critères, il a été envisagé de fixer la limite à la présence d'au moins deux d'entre eux.

12. Sur la question des relations entre sanctuaires et pèlerinages, on pourra consulter les actes du colloque organisé par Jacques-Olivier BOUDON et Catherine VINCENT, *Identités pèlerines*, Université de Rouen, 15 et 16 mai 2002, à paraître aux Presses universitaires de Rouen.

À l'instar du *Censimento* italien, l'inventaire français devrait déboucher sur la constitution d'une base de données enregistrée sur support informatique. Chaque sanctuaire y sera décrit à l'aide d'une fiche-type, actuellement en cours d'élaboration et encore soumise à discussion. Dans l'état présent de notre réflexion, fondée sur quelques exemples régionaux, il apparaît indispensable de distinguer deux types de fiches. Une fiche longue s'impose pour les lieux de culte les plus durables et les mieux documentés; elle a été établie d'emblée sur le modèle de celle que le professeur Alphonse Dupront avait donné à ses enquêteurs. En revanche, une fiche plus courte, moins complexe à remplir et donc moins décourageante, s'avère nécessaire pour les lieux qui ne sont attestés que par quelques rapides mentions. En effet, à l'inverse du parti adopté en Italie, il ne nous a pas paru souhaitable d'opérer une sélection trop rigoureuse entre les divers sanctuaires. Au contraire, il nous a semblé que l'intérêt majeur du recensement ne réside pas dans une nouvelle étude des « grands lieux » de pèlerinage déjà fort connus, qui n'apporterait guère de nouveautés. Il se trouve bien davantage dans la mise au jour d'une pratique familière, évolutive et beaucoup plus dispersée, tant dans l'espace que dans l'identité des cultes retenus. Une telle pratique pèlerine est clairement attestée par les études régionales qui ont été récemment publiées pour la fin du Moyen Âge. Que ce soit en Alsace, en Anjou, dans les diocèses du Dauphiné ou en Rouergue¹³, les cultes locaux présentent une remarquable vitalité, pour ne pas dire un véritable renouveau, à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Une enquête plus exhaustive, si possible, permettrait de prendre la pleine mesure du phénomène, quitte à révéler une singularité française par rapport à l'Italie, en matière de diffusion du culte marial notamment. C'est la raison pour laquelle il nous a paru préjudiciable aux bons résultats du projet de ne pas conserver les indications même les plus brèves qui font sortir de l'ombre des lieux à l'histoire souvent fugitive. Telle est du moins l'ambition que nous nous sommes donné dans l'immédiat quitte à la réduire si elle paraît trop lourde pour la mise en forme finale.

Sans prétendre couvrir d'emblée l'ensemble du territoire national, notre inventaire s'est fixé comme premier objectif de concentrer ses forces sur les régions où les sources avaient été précédemment dépouillées dans le cadre de travaux de thèses. Les fiches pourront ainsi plus rapidement s'établir à partir des résultats déjà publiés. On pense notamment à l'Anjou, au Dauphiné ou à la Bretagne¹⁴. Ailleurs, compte tenu de nos moyens, il

13. Dans l'ordre des régions citées : RAPP, Francis, « De la religion populaire à l'action pastorale : les pèlerinages alsaciens du xv^e au xviii^e siècle », *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 66-72; MATZ, Jean-Michel, *Les Miracles de l'évêque Jean Michel et le culte des saints dans le diocèse d'Angers (v. 1370-v. 1560)*, Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Vauchez, Université de Paris X-Nanterre, 1993; Pierrette PARAVY, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné : évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1530)*, École française de Rome, « Collection de l'École française de Rome » 183, Rome, 1993; LEMAITRE, Nicole, *Le Rouergue flamboyant : clergé et paroisses du diocèse de Rodez (1471-1563)*, Paris, Le Cerf, « Cerf-Histoire », 1988.

14. PROVOST, Georges, *La Fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux xvii^e et xviii^e siècles*, Paris, Le Cerf, « Cerf-Histoire », 1998.

faudra faire preuve de plus de patience. La souplesse de l'outil informatique laisse cependant envisager la possibilité d'amorcer le travail, puis de le compléter au fur et à mesure des recherches à venir. Il reste donc aux universitaires à former le goût des étudiants pour ce type de travaux et à susciter de nouvelles vocations! L'ambition ultime de cette vaste enquête – et nos collègues italiens semblent partager ce point de vue – serait de parvenir à en élargir encore le champ en direction d'autres pays, tant il est vrai qu'il serait passionnant de pouvoir comparer les modalités du pèlerinage et du culte des saints à l'échelle de l'Europe entière.

RESUME

Comme l'indique le titre, cet article veut présenter le projet d'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage qui vient de voir le jour en France : il constitue l'un des axes de recherche du GDR du CNRS SALVÉ (Sources, acteurs et lieux de la vie religieuse à l'époque médiévale), dirigé par Hélène Millet, CNRS et Nicole Bériou, IUF – université de Lyon 2. L'entreprise se situe dans la foulée du recensement lancé en 1995 en Italie, sous l'égide de nombreuses universités, du CNR et de l'École française de Rome. Cette dernière enquête, en voie d'achèvement, est ici rapidement présentée, tout en montrant comment ces deux recensements rejoignent les perspectives de plusieurs bases de données en cours d'élaboration sur les saints et leurs représentations, en France, en Suisse et en Angleterre.

ABSTRACT

This paper presents a new research which is beginning in the french universities: the census of the sanctuaries and places of pilgrimage known in France in the past and today. The project has been recognised by the CNRS (Centre national de la recherche scientifique) under the umbrella of a very broad research group investigating medieval religion, directed by Hélène Millet (CNRS) and Nicole Bériou (University of Lyon 2 – IUF). A same work is actually in achievement in italy under the direction of Professors André Vauchez end Giorgio Cracco. These two inventories deal with subjects (the saints' cult and the iconography of saints) which are closed to other data bases realised at the same time in England, France and Switzerland.